

Paris, le 28 octobre 2025

Objet : La filière française des œufs pleinement engagée en faveur du Bien-être animal

Madame, Monsieur,  
Chers clients,

Depuis toujours, notre **filière française des œufs est engagée en faveur du Bien-être animal**, enjeu majeur pour l'ensemble des maillons de notre filière.

Cet engagement s'est notamment traduit par une **conversion très rapide et ambitieuse de nos modes d'élevage**, afin de basculer des systèmes de poules élevées en cage à des poules en élevages alternatifs, principalement vers les élevages Sol et Plein air. Le CNPO – l'interprofession des œufs – a ancré ces engagements dans son premier Plan de filière de 2017, avec l'objectif d'atteindre en 5 ans plus de 50% des poules en systèmes alternatifs, objectif atteint dès 2019 avec 3 ans d'avance.

Tandis que la cage représentait plus de 68% des poules élevées en France il y a seulement 10 ans, elle représente en 2025 moins de 25% des poules. Cette conversion rapide s'est faite en privilégiant la production Plein air, plébiscitée par le consommateur français. **La France est ainsi le seul pays européen à avoir une majorité de poules élevées en élevages Plein air ou Bio (52%)** ; très loin devant l'Allemagne (43%) ou la moyenne européenne (23%).

En parallèle, la filière s'est **pleinement mobilisée pour la mise en place de l'ovosexage**, autre avancée majeure en matière de Bien-être animal : en étant le seul pays au monde avec l'Allemagne à avoir interdit la mise à mort des poussins mâles, **la France est pionnière dans ce domaine**. Répondant à des attentes fortes du consommateur, cette avancée a cependant des impacts majeurs pour notre filière, avec des surcoûts annuels de plus de 40 millions d'euros.

Alors que la demande en œufs est de plus en plus importante, entraînant de fortes tensions sur le marché ; et malgré les crises des dernières années (Covid-19, Ukraine et Influenza aviaire) qui ont perturbé les projets de conversion des élevages et ralenti les nouvelles installations ; **nous maintenons des engagements ambitieux en matière de Bien-être animal à l'horizon 2030** : dans son nouveau Plan de filière, le CNPO s'engage sur un **objectif d'atteindre 90% de poules élevées en systèmes alternatifs à l'horizon 2030**. Cet engagement est complété par l'objectif de la création de 300 nouveaux bâtiments alternatifs d'ici 2030, traduisant l'ambition forte de **préserver notre souveraineté alimentaire**.

**Notre filière française est pionnière sur le Bien-être animal, que ce soit sur la transition des modes d'élevage ou sur l'ovosexage. Nos engagements à l'horizon 2030, partagés par tous les maillons de la filière, permettront de pérenniser ces avancées majeures en matière de Bien-être animal tout en garantissant au consommateur une production suffisante en œufs de France.**

Comptant sur votre soutien dans ces engagements, nous vous prions de recevoir, Madame, Monsieur,  
Chers clients, nos salutations respectueuses.

Loic Thomas  
Président du SNIPO

